

Réseau Action Climat

par Tomjo, 2023, "Maîtres et philanthropes de notre Mouvement Climaté", les éditions de Renart, 43p. ([là](#)).

p. 10, "Toutes ces associations se retrouvent enfin dans un Réseau Action Climat (RAC) que des fondations privées alimentent pour plus de la moitié de ses 1,8 millions d'euros de budget en 2022 : encore OAK, mais aussi ECF [[European Climate Foundation](#)] et l'Agence Française de Développement (AFD, dirigées par la même Laurence Tubiana -"

p. 14, "... (ou RAC)... Ce réseau est une création de WWF, Greenpeace, Les Amis de la Terre et France Nature Environnement en 1996. Il est dès l'année **suivante** agréé pour participer comme « ONG » à la COP3 de Kyoto. Il n'en manquera aucune. C'est même sa raison d'être : le propos est sérieux, le constat est scientifique, les perspectives sont chiffrées et les solutions industrielles. A l'image de son personnel, le conseil d'administration du « RAC » rassemble une économiste à l'école des Mines, ingénieur-conseil en environnement, par ailleurs membre du GIEC et du Conseil économique, social et environnemental (le CESE), un chercheur au CNRS, un polytechnicien des Eaux et forêts, une économiste diplômée de la *London School of economics*, un juriste, bref : des profils dont la légitimité vient de leurs diplôme, qui n'est pas celui des beaux-arts. La logique veut qu'à la mise en cause du système économique, le RAC négocie des « scénarios » de décarbonation savamment établis.

Exemple. Plutôt que la critique du système bagnoliste, de ses ravages sanitaires, de son organisation industrielle du travail (le fordisme !), ou de l'enlaidissement généralisé des paysages, le RAC défend la voiture électrique, quelle range dans l'« électromobilité » comme n'importe quelle sous-préfecture. La voiture électronucléaire serait « un des leviers pour opérer la transition écologique dans le secteur des transports⁶ ».

⁶ « Comment assurer le développement soutenable de la voiture électrique en France », RAC, 25 août 2021

A condition de quelques garanties sur l'origine des métaux et le recyclage des batteries, exprimées pour la bonne conscience : on ne verra aucun militant du climat s'accrocher aux grilles du chantier, ni même dénoncer publiquement, la prochaine usine de batteries à Douai, quand bien même elle consommerait en énergie nucléaire l'équivalent d'une ville de 800 000 personnes, du cobalt et du lithium extraits dans des conditions scandaleuses, et l'eau d'une région en « alerte sécheresse » depuis bientôt dix ans. Non plus qu'on les verra sur les chantiers des trois autres usines de batteries dans le Nord, chez ArcelorMittal qui s'étend d'une ligne de production d'acier dédié, aux usines d'hydrogène ou d'éolienne *offshore* qu'EDF projette encore à Dunkerque. Les pollueurs d'hier sont les sauveurs d'aujourd'hui par la grâce de la « décarbonation ».

"Autre exemple. Plutôt qu'une critique de la société électronucléaire, de son mode de gouvernement autoritaire, de son idéologie de toute-puissance, ou de sa menace apocalyptique, l'atome n'est au mieux dénoncé qu'au titre de « mauvaise solution pour le climat », trop cher et trop long à mettre en œuvre. Il sera préféré un plaidoyer positif et scientifiquement établi de l'industrie des « renouvelables ». Si le RAC devait exprimer une critique de la « loi d'accélération des énergies renouvelables » votée en mars dernier, il dirait qu'elle manque d'ambition.

« Des inquiétudes demeurent sur certaines propositions qui ralentiraient voire empêcheraient le déploiement des énergies renouvelables comme l'avis conforme des maires pour définir les zones d'accélération (plutôt que les intercommunalités) ainsi que des Architectes des Bâtiments de France⁷ »

⁷ « Un projet de loi d'accélération des énergies renouvelables voté mais à renforcer », RAC, 11 janvier 2003.

Et tant pis pour les paysages et les bâtiments classés, et tant pis pour l'exploitation des métaux jusque dans les fonds marins, et tant pis pour la transformation des campagnes et des côtes en zones industrielles, et encore tant pis pour les terres transformées en usines agrivoltaiques⁸.

⁸ cf. « La troisième révolution industrielle des Mulliez artificialise la vie », Chez Renart, 8 juillet 2022

Quand Emmanuel Macron et Élisabeth Borne entendent accélérer les procédures, le RAC met le pied au plancher pour les doubler.

La ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher ne promet pas moins qu'une « transformation comparable à celle de la première révolution industrielle⁹. » Comme s'il s'agissait d'une référence heureuse. L'intention ferait normalement bondir un écologiste. Mais pour un mouvement qui ne

voit son destin que par le climat, le projet est sans doute salutaire : doublement du rythme actuel d'installation solaire, quadruplement de celui de la géothermie, promesse de 36 usines éoliennes offshore et de six réacteurs EPR, la référence au plan Marshall aurait tout aussi bien fonctionné.

Enfin et pour tout dire. Plutôt qu'une critique de la croissance, de l'idéologie du développement, de la société de consommation, du mode de production industriel, le RAC soutient l'effort de réindustrialisation. Le 16 mai 2023, après une première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi « Industries vertes » (un oxymore peut-être ?), le Réseau Action Climat salue « la volonté de conjuguer les ambitions climatiques et industrielles mais appelle le Parlement à renforcer le texte, trop timoré à l'état en regard des enjeux environnementaux et sociaux actuels¹⁰. »

¹⁰ « Un projet de loi Industrie verte sans grande ambition environnementale », RAC, 16 mai 2023

Le RAC réclame plus de réindustrialisation verte de l'État français comme il réclame plus du *Green Deal* d'Ursula Von der Leyen, cette technocrate de la CDU qui dirige la Commission européenne. Son « paquet climat est historique dans son ampleur et ouvre les chantiers indispensables à l'accélération de la transition écologique¹¹. »

¹¹ « Décryptage : Paquet climat européen - coup de pouce pour le Green Deal ou opération de greenwashing ? », RAC, 16 juillet 2021.

Tel est le fond idéologique de la « transition » : changer l'énergie sans changer la société, qui nous va bien comme elle est, avec ses faux besoins, son travail aliéné, est sa production industrielle de masse.

Le RAC défend d'autant mieux son programme auprès des négociateurs des Conférences sur le climat qu'il parle le même langage technocratique : fondé scientifiquement, le plaidoyer s'égrène de « neutralité carbone », « adaptation », « compensation », « mix énergétique », « transition juste », « énergies décarbonées », « industries vertes », sans oublier l'immanquable « sobriété » depuis que les technos l'associent au « réemploi », à l'« éco-conception » et à l'« économie circulaire »¹².

¹² « Nous devons réinstaller en France une culture de la sobriété, de la réparation et du remplo », Christophe Béchu, ministre de la transition écologique. *Le Monde*, 2 nov. 2023

En dépit de ses limites flagrantes, le RAC s'est rendu à la COP28 de Dubaï, une occasion immanquable de négocier avec les dirigeants du monde une « sortie » de « toutes les énergies fossiles » grâce au « triplement des énergie renouvelables », une meilleure « efficacité énergétique » et un meilleure « sobriété » des biens et infrastructures¹³.

¹³ « La COP 28, à l'ère de l'ébullition climatique », Réseau Action Climat, 16 novembre 2023

Et puis... c'est l'occasion de discuter au bar de l'hôtel avec Laurence Tubiana de la subvention 2024-2025."

p. 39, "Quand le président Nicolas Sarkozy convoque ces assos en 2007 pour son « Grenelle de l'Environnement », il laisse y discuter de tout, sauf du nucléaire - il négocie au même moment des EPR avec la Chine et la Libye... Jancovici [y] représente la fondation Hulot pour causer climat, Jadot est sur la photo pour Greenpeace, et le Réseau Action Climat envoie sa présidente Sandrine Mathy."

Quelques passages sur le RAC



• Actu-Environnement 25 février 2021

Projet de « loi climat »

« L'article 25 du texte fixe un objectif de fin de vente, en 2030, des voitures particulières émettant plus de 95 grammes de CO₂ par kilomètre (g CO₂/km), mesurés selon l'ancien cycle d'homologation NEDC (nouveau cycle européen de conduite). Ne pourront donc être vendues que les voitures électriques et hybrides. Cette disposition prévoit en effet que, d'ici le 1er janvier 2030, les actions des pouvoirs publics tendront à ce que les voitures propres « représentent a minima 95 % » des ventes de voitures particulières neuves. »

deux associations protestent, le Réseau Action Climat et Avere-France (assoc. pour le développement de la «mobilité électrique»). Pour le RAC ces voitures propres devraient être une obligation dès 2025, pour Avere il faut ajouter des infrastructures de recharge. Seule la FUB a vu que le vélo était complètement absent.

• Actu-Environnement 04 mars 2022

Pour le RAC le transport est un des « meilleurs élèves » grâce à une réduction de 14 % des émissions. Il n'oublie pas de dessiner ce qui est supposé responsable : la voiture électrique individuelle :



- Actu-Environnement 17 mai 2022

"L'industrie automobile en phase avec l'objectif européen de 100 % de véhicules zéro émission en 2035"

« L'amendement visant à rehausser l'objectif contraignant de ventes de voitures zéro émission de 55 à 70 % en 2030 n'est pas passé à une voix près. » : « Des ONG tel que le Réseau Action Climat Europe... regrettent cette temporisation... Pour Neil Makaroff, du **Réseau Action Climat**, « une incitation à court terme permettrait d'**accélérer la mise sur la marché de véhicules électriques...** » (...)

- Actu-Environnement 30 septembre 2024

"Les ONG environnementales rappellent l'urgence écologique à Michel Barnier"

"la France est en retard sur ses objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre"... "À cela s'ajoutent les coupes budgétaires annoncées dans le Fond vert, chargé de financer... **le soutien au véhicule électrique...**" (...)